

Intelligent Energy Europe

Consortium du projet

Associations professionnelles

Associação Portuguesa de Indústria de Plásticos, Portugal 
● www.apip.pt

Association of Hungarian Plastics Industry, Hongrie 
● www.huplast.hu

Asociación Española de Industriales de Plásticos, Espagne 
● www.anaip.es

British Plastics Federation, Royaume-Uni 
● www.bpf.co.uk

Confédération européenne de la Plasturgie - European Plastics Converters, Belgique (coordinateur) 
● www.eupc.org

Federatie Nederlandse Rubber en Kunststoffindustrie, Pays-Bas 
● www.nrk.nl

Fédération de la Plasturgie, France 
● www.laplasturgie.fr

IK Industrievereinigung Kunststoffverpackungen e.V., Allemagne 
● www.kunststoffverpackungen.de

Vereniging van producenten van Kunststof en rubberartikelen, Belgique 
● www.federplast.be

Instituts de recherche

SenterNovem, Pays-Bas 
● www.senternovem.nl

Fraunhofer – Gesellschaft zur Förderung der angewandten Forschung e.V., Allemagne 
● www.fraunhofer.de

Coordonnées :

EuPC
European Plastics Converters (Confédération européenne de la Plasturgie), Belgique
E-mail : antonino.furfari@eupc.org
Tél. : + 32 2 732 41 24

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site d'EUPLASTVOLTAGE :
<http://euplastvoltage.eu/en/>

Intelligent Energy  **Europe**



euplastvoltage

European Plastics
Converting Industry Voluntary Long-Term
Agreement on Energy Efficiency

L'accord volontaire sur le long terme sur l'efficacité énergétique du secteur de la plasturgie européen

EUPLASTVOLTAGE aura un impact direct sur l'efficacité énergétique du secteur et contribuera donc à atteindre l'objectif de 20 % d'économies d'énergie d'ici 2020 fixé par l'Union européenne (UE).



Principaux objectifs :

Ce projet a pour objectif de préparer et d'instaurer un accord volontaire sur le long terme portant sur l'efficacité énergétique du secteur de la plasturgie en Europe.

Ce projet permettra de fédérer des expériences et les meilleures pratiques, tant au niveau national que sectoriel, dans l'optique d'encourager un nouvel accord sur le long terme à l'échelle européenne, lequel résultera d'un engagement ferme de la part du secteur pour atteindre des objectifs d'efficacité énergétique sur le long terme au niveau européen.

Onze partenaires, pour la plupart des associations nationales de transformateurs de matières plastiques, représentant huit pays européens, participeront directement à ce projet et serviront d'ambassadeurs afin d'inciter les industriels à améliorer leur efficacité énergétique dans leurs pays.

Résultats escomptés :

● Cette action aboutira à l'implication de l'ensemble des plasturgistes européens dans un accord volontaire sur l'efficacité énergétique. Ce projet aura un impact direct sur l'efficacité énergétique du secteur et contribuera par conséquent à réaliser 20 % d'économies d'énergie d'ici 2020, ce qui constitue l'objectif fixé par l'UE.

Indicateurs de résultat :

- Un accord volontaire concret, finalisé et signé, sur l'efficacité énergétique dans le secteur de la plasturgie européen, définissant des objectifs clairs, un calendrier, un plan de mise en œuvre et des procédures de contrôle.
- La conclusion d'un certain nombre d'accords, par essaimage, dans d'autres secteurs industriels.
- Cette action aura un rôle précurseur pour l'ensemble de l'industrie européenne et notamment pour le secteur des PME.

Contexte :

Ce projet a pour objectif de préparer un accord volontaire sur le long terme portant sur l'efficacité énergétique du secteur de la plasturgie en Europe. Cette action permettra de fédérer des expériences et les meilleures pratiques au niveau national et sectoriel, dans le but de conclure un accord sur le long terme à l'échelle européenne.

Le secteur de la plasturgie réunit 50 000 PME et occupe 1,6 million de personnes dans les 27 États membres de l'UE. Il souhaite participer activement aux actions engagées par cette dernière contre le changement climatique, en s'appuyant pour ce faire sur son solide réseau associatif européen. En outre, le secteur lui-même exerce une forte pression sur les entreprises en faisant partie, afin que celles-ci renforcent leur compétitivité et s'engagent sur une voie plus durable.

Les activités du projet s'appuieront en partie sur d'autres projets « Énergie Intelligente Europe (EIE) », déjà réalisés ou en cours et tireront profit des meilleures pratiques actuelles du secteur.



Cette action soutient l'objectif global de l'UE et des programmes EIE destinés à renforcer l'efficacité énergétique. De même, à l'échelon national, de nombreux États membres mettent en œuvre des systèmes (comme « l'engagement de réduction du carbone ») visant à inciter les entreprises à optimiser leurs techniques de traitement, à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leur empreinte environnementale. Alors que les prix de l'énergie augmentent, il est impératif que les PME continuent à développer et à adopter des pratiques d'efficacité énergétique, et cela sous toutes les formes.

Ce projet aboutira à un accord volontaire sur le long terme portant sur l'efficacité énergétique du secteur de la plasturgie en Europe. L'effet à long terme sera constitué par la diminution des dépenses énergétiques de ce secteur, conformément à l'objectif de 20 % fixé par l'UE.

L'énergie au cœur des débats :

Les thèmes de l'efficacité énergétique et la gestion de l'énergie n'ont jamais été plus importants qu'aujourd'hui. Alors que les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter, la gestion de l'énergie et le management environnemental deviennent de plus en plus des enjeux prioritaires pour de nombreuses entreprises européennes de premier plan.

Bien que les entreprises, tous secteurs confondus, soient de plus en plus incitées à améliorer leur performance environnementale, peu de PME sont encore conscientes de leurs obligations en matière de réduction de leur empreinte carbone et de leurs impacts sur l'environnement.

Selon l'annexe 1 de l'Examen de la politique environnementale 2008, « la consommation énergétique (transports compris) représente 80 % du total des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE des 15 ». Suite à l'accord conclu au Conseil européen en 2007, l'UE s'est engagée à :

- réduire d'au moins 20 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à leur niveau en 1990, ou de 30 % si d'autres pays développés acceptent de prendre des mesures semblables ;
- développer la part de l'énergie renouvelable, à hauteur de 20 % de la totalité de l'énergie consommée ;
- augmenter de 20 % l'efficacité énergétique ;
- accroître l'utilisation des biocarburants, à hauteur de 10 % de la totalité des carburants utilisés dans les transports.



Résultats et conclusions anticipés :

Le coût de l'énergie constitue une question centrale pour les transformateurs de plastique partout en Europe. Les économies d'énergie potentielles imputables aux produits en plastique sont bien connues. Toutefois, les transformateurs subissent une pression de plus en plus forte pour réduire la consommation énergétique de leurs processus de fabrication.

■ **Transformation du marché :** cette action introduira et appuiera indirectement le concept de services énergétiques dans le secteur et permettra de réaliser le potentiel d'économies d'énergie encore inexploité dans le secteur de la plasturgie.

■ **Changement de comportement :** cet accord sur le long terme aboutira à des échanges de savoir-faire et d'expérience entre les gestionnaires de l'énergie. C'est ainsi, à titre d'exemple, que les responsables néerlandais, qui ont une expérience confirmée des accords volontaires, pourront partager leur expérience avec leurs homologues d'autres pays.

■ **Formation :** comme cela a été indiqué plus haut, ce projet créera des conditions pour proposer des formations sur les pratiques en matière d'efficacité énergétique, non seulement dans le secteur de la plasturgie, mais aussi, peut-être, dans d'autres secteurs, par essai.

■ **Accès au capital :** la réduction de la consommation énergétique dans ce secteur ciblé européen se traduira par des meilleures performances financières. Il sera donc plus facile d'accéder au capital, de nouveaux investissements pouvant ainsi être réalisés afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

Les accords volontaires ne sont pas inédits dans le secteur des polymères. La filière du PVC a déjà assis un précédent dans le secteur de la plasturgie, en concluant un accord volontaire visant à augmenter les taux de recyclage et à améliorer l'efficacité de ses opérations de fabrication et de traitement. L'accord volontaire Vinyl 2010, ainsi que le Climate Change Agreement (CCA) établi par la British Plastics Federation, ont permis aux transformateurs du plastique d'améliorer l'efficacité de leurs processus de fabrication, tout en réduisant les dépenses énergétiques y associées, telles que les impôts et les taxes.

Des accords volontaires, comme Vinyl 2010 et celui que le projet EUPLASTVOLTAGE souhaiterait voir se concrétiser, contribuent à sensibiliser aux enjeux de l'efficacité énergétique, en permettant au secteur d'anticiper la résolution de problèmes identifiés, tels que le recyclage ou la surconsommation énergétique.

L'accord EUPLASTVOLTAGE se traduira par une réduction sensible de la consommation énergétique des transformateurs de polymères et par voie de conséquence, par une baisse de la charge énergétique des produits, tout en augmentant la durabilité des produits sur le long terme.

